

CHANTRAINE INFOS



Site internet: www.mairie-chantraine.fr



ACTUALITÉS

BLOC-NOTES

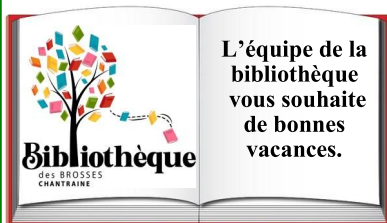
Chantraine en fête ce 13 juillet



Le dimanche 13 juillet, la commune de Chantraine et les bénévoles de l'association Chantraine en fête, vous invitent à faire une pause dans votre quotidien pour vivre une aventure festive en l'occasion du traditionnel 14 juillet !

Dès 17h, la commune se métamorphosera en un terrain de jeux où l'esprit de la fête nationale prendra tout son sens. Venez participer à cette ambiance joyeuse : des animations, des chants... ponctueront cette fin de journée, promettant une soirée conviviale. Un bal endiablé vous fera danser jusqu'au bout de la nuit, sous des étincelles de joie partagée. Pendant cet événement, une buvette rafraîchissante et un coin restauration seront là pour régaler vos papilles. L'occasion rêvée de se rassembler, de rencontrer et de célébrer ensemble les valeurs qui nous unissent. Ne laissez pas passer ce rendez-vous exceptionnel : **venez vibrer au rythme de Chantraine et faites de ce 13 juillet une explosion de bonheur collectif !**

La bibliothèque des Broses



L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de bonnes vacances.

Pour information, la bibliothèque sera fermée du mardi 29 juillet au lundi 18 août inclus. La réouverture s'opérera donc le mardi 19 août à 16h30. Des nouveautés sont là, n'hésitez pas à venir regarder, réserver, emprunter, avant cette pause estivale. Cécile et l'équipe des bénévoles sont à votre disposition.

Nous vous rappelons le service de portage de livres à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer. A cet effet, il suffit de contacter le 03.72.34.25.27.

Le dernier jour d'école



Vendredi 4 juillet, c'était le dernier jour d'école pour les établissements scolaires de la commune.

Pour les élèves de cours moyen deuxième année (CM2), cette journée marquait aussi la fin de leur parcours à l'école primaire Robert Desnos. À la rentrée prochaine, ils feront leurs premiers pas au collège, en classe de sixième.

À cette occasion, une petite cérémonie a été organisée pour célébrer ce moment important. Les élèves ont chaleureusement remercié leurs enseignants pour toutes ces années passées à leurs côtés, durant lesquelles ils ont appris à lire, écrire, compter et bien d'autres choses encore. Le Maire était présent pour leur adresser ses encouragements et leur souhaiter beaucoup de succès dans la suite de leur scolarité. En souvenir de cette étape franchie, **chaque élève a reçu, de la part de la mairie, une calculatrice ainsi qu'un livre offert par l'Académie « L'Odyssée d'Homère ».**

Par ailleurs, les enfants étaient fiers de recevoir leurs premiers diplômes. Tout d'abord, l'**attestation de participation au programme « Savoir rouler à vélo »**, dispositif apprenant aux enfants à se déplacer en vélo pour l'entrée au collège et ancrant les réflexes d'aller vers une mobilité décarbonée dès le plus jeune âge. Ils ont également obtenu le **diplôme d'initiation aux gestes de premiers secours**. Enfin, accompagné de notre policière municipale et de la première adjointe, le maire a remis aux élèves de l'école élémentaire leur **permis piéton**, qui est le fruit d'un programme national de prévention du risque piéton, afin de récompenser leur implication et leur sérieux lors des séances de prévention routière qui leur ont été dispensées.

MCG = Maison Ch. Grandemange
® = précisions au fil des pages



JUILLET

Dimanche 13 : FÊTE DU 14 JUILLET, Municipalité & Chantraine en Fête, MCG. ®
Du M.15 au V.18 ; du L.21 au V.25 ; du L28 au (V1/8) : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.

AOÛT

Du L.4 au V.8 ; du L.11 au J.14 : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.

Vendredi 15 : FÊTE À L'ÉTANG (marche - barbecue - jeux détente), Chantraine en fête, Chalet de l'Étang de Chantraine.

SEPTEMBRE

Mardi 23 : CÉRÉMONIE de commémoration du 51ème anniversaire de la Libération de Chantraine, Municipalité & Association des Anciens Combattants, 2 rue Jules Ferry (devant la plaque posée à la mémoire de deux soldats américains).

Mardi 23 : CAUSERIE DE CANDIDE, MSP, MCG.®

Samedi 27 : JOURNÉE REPAIR CAFÉ - de 14h à 17h (diagnostics-réparations d'appareils et d'objets défectueux, pauses café, animations), Repair Café Chantraine, MCG.

OCTOBRE

Dimanche 5 : REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE, Municipalité et C.C.A.S, MCG.

Vendredi 10 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, La Grenouille Buissonnière, MCG.

Du L.20 au V.24 : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.

SOMMAIRE

■ Actualités / Bloc-notes	Page 1
■ Les dossiers	Page 2
■ Vie de la commune et scolaire	Page 3
■ La mairie m'informe / Vie Associative et Sociale	Page 4



Les dossiers



Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Marc BARBAUX, Maire, les 24 avril, 5 juin et 3 juillet 2025 et a acté diverses décisions que vous pourrez retrouver sur le site de la commune : <https://www.mairie-chantaine.fr>, dans l'onglet « Votre Mairie », rubrique « CR Conseils Municipaux ».

Avancement des travaux engagés

Les travaux d'investissement inscrits au budget communal de Chantaine pour l'année 2025 se poursuivent. Le chantier de la rue du Hameau, engagé en partenariat avec la commune de Golbey, arrive à son terme (cette rue étant mitoyenne entre les deux communes). Après le remplacement du réseau d'assainissement réalisé par la Communauté d'Agglomération d'Épinal, les travaux de voirie ont été entrepris. La chaussée a été revêtue d'un nouvel enrobé et les trottoirs ont été refaits. Une fois la requalification de son réseau d'éclairage achevée, la commune de Golbey finalisera l'aménagement de son trottoir. Les entreprises STPI, Valdenaire et Colas ont été mobilisées pour ces travaux. Le montant global des opérations s'élève à 360 000 €, dont 90 000 € à la charge de Chantaine. La commune a bénéficié d'une subvention départementale de 16 000 €.



Travaux en cours

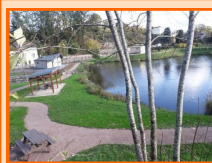


Rue Varroy : en raison du trafic important que connaît cette voie desservant les nouveaux quartiers de Chantaine construits ces 35 dernières, les dégradations et déformations de la chaussée de la rue se sont accentuées. Les travaux de renforcement, confiés à l'entreprise Trapdid de Saint-Nabord, ont commencé le lundi 2 juin. Ils concernent une portion de 300 mètres de voirie, entre le carrefour giratoire de Chantaine et le croisement avec la rue des Roses de Noël. Avant de recevoir un nouveau revêtement en enrobé, la structure de chaussée a dû être renforcée. Les marquages routiers ont été réalisés dernièrement. Le montant total des travaux est estimé à 93 000 €.



Rue du Vieux Moulin : la partie haute de la rue du Vieux Moulin, jusqu'au raccordement à la rue des Forges, a reçu, quant à elle, un nouveau tapis d'enrobé sur une longueur d'environ 250 mètres et les peintures routières ont été effectuées.

Le sentier autour de l'étang



Les services techniques de la mairie ont réalisé le sentier au bord de l'étang. A présent, vous pouvez faire le tour du plan d'eau en toute sécurité. En automne, pour finaliser le projet, seront terminés les aménagements paysagers le long du chemin de promenade. Petit rappel, **en journée le site est ouvert à tous les promeneurs**, alors n'hésitez pas, venez en profiter.



Panneaux photovoltaïques à l'école Julia Colin



Après le remplacement des tuiles de l'école maternelle Julia Colin en 2024, 120 m² de panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture pendant les vacances scolaires. **Ce projet, d'une puissance de 30 kWc, permettra de couvrir 23 % des besoins énergétiques de la commune, avec un taux d'autoconsommation de 84 %.** Le surplus de production pourra être revendu sur le marché libre, contribuant ainsi à valoriser l'énergie produite et à améliorer la rentabilité de l'installation. Le coût total de l'opération est de 50 000 € TTC, subventionné par la Région Grand Est. Le temps de retour sur investissement est évalué à environ cinq ans. L'installation sera réalisée par l'entreprise Vosges Énergies Vertes, basée à Saint-Nabord.

Réseau d'éclairage public



L'entreprise Citéos, basée à Chantaine, a commencé à remplacer les premières lampes LED installées dans la commune il y a plus de douze ans. **Progressivement, sur les dix prochaines années, l'ensemble des 600 lampes LED du réseau d'éclairage public sera renouvelé.** Le montant total de l'opération est de 250 000 €, soit environ 25 000 € de dépenses par an.



Un nouveau fourgon pour les services techniques

Dans le cadre du renouvellement progressif de son parc de véhicules, la commune s'est récemment dotée d'un **nouveau fourgon utilitaire pour les services techniques**. Il est actuellement en préparation et sera bientôt réceptionné.



Arrêt du réseau cuivre



Dans quelques mois, **le réseau cuivre** existant va s'éteindre selon l'opérateur historique ORANGE. Cela veut dire qu'internet et le téléphone ne fonctionneront plus sur les câbles en cuivre, qu'ils soient aériens ou souterrains. Aussi, que vous soyez particuliers ou professionnels, vous devrez donc migrer vers **la Fibre**. Si vous souhaitez d'avantage d'informations, connectez-vous sur ce site sans risque : www.treshautdebit.gouv.fr. A ce sujet, Michel Aubert, adjoint aux travaux, est à votre disposition en mairie pour de plus amples informations, sur rendez-vous.



DU CÔTÉ DE LA VIE DE LA COMMUNE

Les Causeries de Candide

Chaque mois, venez partager un moment de convivialité et d'échanges autour d'une thématique, en présence d'experts en la matière. La prochaine rencontre, dont le sujet abordé sera « La place et le rôle des aidants (astuces, conseils, etc.) », se déroulera **le 23 septembre à 18h00**, à la Maison Grandemange. Cette causerie sera animée par les professionnels de santé de la Maison de Santé de Chantraine.



Alerte sécheresse et risques d'incendie

Avec la sécheresse exceptionnelle que traverse notre commune et plusieurs départs de feux volontaires ou accidentels constatés la semaine dernière, chaque habitant est invité à adopter les bons réflexes pour éviter tout sinistre.

Usage du feu interdit : du 15 au 30 septembre, l'usage du feu en forêt et jusqu'à 200 mètres de tout bois est strictement interdit. Exemples : cigarettes, barbecues, feux de camp, lanternes volantes, fumigènes, etc. Tout manquement peut entraîner des sanctions administratives.

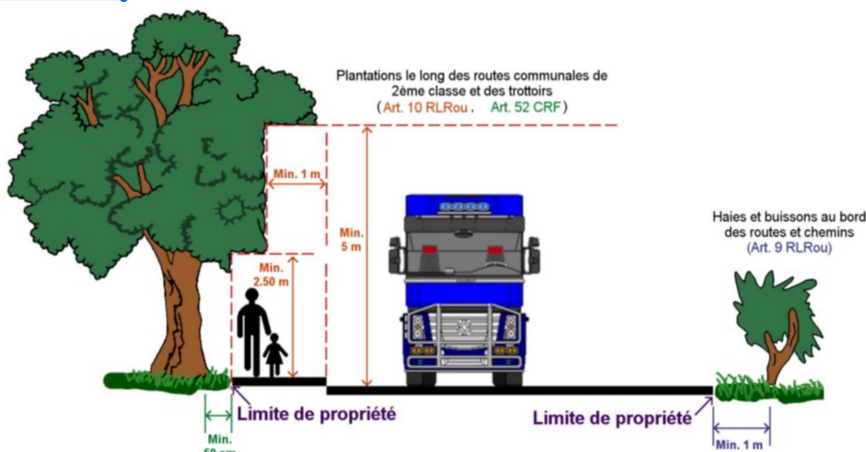
Entretien et débroussaillage : le débroussaillage annuel autour des habitations est non seulement recommandé mais parfois obligatoire. Supprimez les arbustes situés sous les arbres et élaguez les branches basses.

Évacuez et valorisez vos déchets verts, privilégiez le broyage (rappel, le brulage est interdit sur la commune de Chantraine).

Comportements à adopter : ne jetez jamais un mégot au sol ou par la fenêtre de votre véhicule. Ne réalisez pas de grillades ou barbecues en pleine nature. Stockez tout matériau inflammable (bois, bidons de gaz, carburant) à distance de votre habitation. Lors de tout bricolage extérieur, gardez un moyen d'extinction (seau, tuyau, lance) à portée de main.

En cas d'incident : si vous observez un début d'incendie, appelez d'abord les sapeurs-pompiers au ****18**** ou ****112****, donnez l'adresse précise ou la géolocalisation du départ de feu pour une intervention plus rapide, restez à l'abri si votre maison est bien débroussaillée.

Protégeons ensemble nos belles forêts et nos habitations : la vigilance et la prévention de chacun sont essentielles pour éviter des drames.



Dégradations à la maison des Associations



Un rappel à la responsabilité de chacun : la commune déplore de nouveaux actes d'incivilité et de dégradations constatés récemment à la Maison Charles Grandemange (containers à déchets et balustrades brûlés) et à l'arrière du restaurant scolaire (traces de brûlé).

Ces comportements, souvent le fait de jeunes usagers, sont non seulement dangereux mais représentent un coût non négligeable pour la collectivité, tant en réparations qu'en mobilisation des agents municipaux. La municipalité appelle chacun au respect des lieux publics, qui sont des biens communs et un service offert à tous.



Les Changolotrainois



Cette belle journée des changolotrainois, à destination des élèves des écoles maternelle et élémentaire, a été organisée le 27 juin dernier par la commune de Chantraine et le service jeunesse. Elle avait pour thème : **le cinéma**.

Aussi, les enfants ont cheminé dans la commune, en faisant des haltes à divers endroits emblématiques, mais dont le but tant attendu était la visite du **cinéma Eden** (à côté de l'église) afin d'en découvrir l'existence et ses vestiges. Bien évidemment, il leur a été proposé un quizz sur le cinéma qui s'adaptait au niveau scolaire des élèves à savoir, les dessins animés pour les plus petits et les dates de films connus pour les plus grands. Effet surprise : ils ont également dû répondre à quelques questions en lien avec le site qu'ils venaient de découvrir. Leur aventure s'est poursuivie au **City Stade François Diot**, où des jeux sportifs leur ont été proposés. Ils ont ensuite été gentiment accueillis par **Madame Alexia Hannewald, pharmacienne** au Parc de l'Arsenal, pour une visite de l'officine, agrémentée d'explications s'adaptant à ce jeune public. Ensuite, ils se sont dirigés aux **Jardins du partage** (à côté de l'ancien Aldi), où quelques jeux sont venus ponctuer cette étape. La pause du midi, à l'étang de Chantraine, est arrivée et le repas, bien mérité, leur a été offert. Autre moment phare de cette aventure : **la mise à l'eau de leur bateau** pour en tester la flottaison ! Cela a été vécu comme une très belle expérience, même si le résultat escompté n'était pas toujours au rendez-vous.

Enfin, cette journée déjà bien riche en événements et en émotions, s'est clôturée par l'interprétation d'une **pièce de théâtre** où chaque classe évoquait une étape du cinéma, de l'époque du film en noir et blanc à aujourd'hui. Quelle belle aventure !

LA MAIRIE M'INFORME...



Entretien des espaces verts



Un appel à la compréhension : le service technique rencontre actuellement des difficultés pour assurer l'entretien régulier de la commune, notamment en ce qui concerne la tonte des pelouses et la taille des haies. Ces retards, indépendants de leur volonté, n'enlèvent rien à l'implication des agents sur le terrain. La municipalité invite les administrés à faire preuve de compréhension et de patience pendant cette période.

Pour information, il est demandé à chaque riverain de nettoyer au droit de son terrain les mauvaises herbes et surtout les haies. En effet, qu'il soit propriétaire ou locataire, il se doit de nettoyer et désherber son trottoir, et de respecter les limites du domaine public en taillant la végétation trop encombrante.

Collecte du tri et des ordures ménagères

Petit rappel utile ! Pour le tri (sac jaune) la collecte s'effectue dans la nuit du mercredi à jeudi. Pour les ordures ménagères, elle s'opère le jeudi, en fin d'après midi, tous les quinze jours (semaines paires, exemple, semaine 28, les 10 et 24 juillet, etc.). Aucune poubelle ne doit donc être sortie en dehors de ces contraintes journalières.



Plan canicule



Le plan canicule est activé le **1^{er} juin jusqu'au 15 septembre**. Il a pour but d'informer la population et de protéger les personnes les plus vulnérables des vagues de chaleur. Il faut adopter des gestes simples afin d'éviter les accidents. Il faut se préparer avant les premiers signes de souffrances corporelles : boire beaucoup d'eau (avant d'avoir soif) ; se mouiller pour faire baisser la température du corps ; manger suffisamment ; préférer les lieux frais ; limiter les efforts physiques ; éviter de sortir aux heures les plus chaudes ; rafraîchir sa maison... **Numéro Canicule Info Service** : 0800 06 66 66

Pour personnes âgées ou en situation de handicap : le Centre Communal d'Action Sociale veille sur les personnes isolées et fragiles. Pour bénéficier de ce dispositif, vous pouvez vous inscrire sur le fichier Alerte

Canicule en remplissant et en retournant le coupon ci-dessous en mairie. En cas de fortes chaleurs, vous serez alors appelé(e) ou visité(e) par un membre du C.C.A.S. qui s'assurera de votre bonne santé et vous conseillera.

X.....

Nom + prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

Tél fixe :

Portable :

Pouvez vous sortir seul(e) : oui ☐ non ☐ Avez-vous la téléassistance : oui ☐ non ☐

Etes vous suivi(e) par un service à domicile : oui ☐ non ☐



Déjections canines



Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines. **En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention.**

Vie associative

A.S.M.

L'ASM vous invite d'ores et déjà à penser à votre prochaine rentrée sportive. A cet effet, il vous est proposé de pratiquer du cardio-training, tabata, renforcement musculaire mais également de la relaxation via le stretching au sein des cours dispensés dans une ambiance joyeuse, dynamique et conviviale, par le coach sportif professionnel Thomas, chaque lundi de 15h15 à 19h45. Votre corps et votre moral vous remercieront. Pour de plus amples informations : 06.01.88.02.54. A très bientôt !



Vie sociale

Mission locale

Pour les jeunes qui souhaitent une chance d'insertion, il existe un relais : la mission locale.

Elle est destinée à tous les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés, avec une obligation de formation pour les 16/18 ans. Outre un accompagnement à la carte, une écoute, elle propose de se former, de connaître ses talents, d'affirmer ses attentes, de trouver sa voie. Par ailleurs, elle assure un parcours vers l'autonomie visant à être mobile, se loger, s'investir... Contact : 16 quai Barbier 88000 EPINAL - 03.29.82.23.05 - Facebook ou Instagram.



Permanence Sociale

Mme **Brigitte GILLE**, Adjointe, reçoit le matin et sur rendez-vous en mairie. Mme **DEFRAUX**, assistante sociale, assure une permanence le 3^{ème} mardi du mois à Chantraine. Elle se tient également à disposition à la MSVS (Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale), 4 rue Louis Meyer à Golbey. **Tél : 03.29.29.27.30.**



R.P.E.



Madame **Stéphanie GIANNINI**, animatrice du Relais Petite Enfance d'Épinal Ouest et Sud, se déplace à la demande des parents et des assistantes maternelles. Renseignements : crèche « Premiers Pas », 27 rue Eugène Lutherer, 88190 Golbey, ramsecteurouest@agglo-epinal.fr, **tél : 06.46.81.27.19.**